

N° D'ORDRE : 2021-133

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 09

Excusé : 00

Absents : 02

Qui ont pris part

à la délibération : 27

Date de convocation : 29 septembre 2021

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Monsieur le Maire – M. DEDONS Fabrice pouvoir à M. QUENET – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. FONTANA Alain pouvoir à M. MARIN Michel - M. CAILLEAUX Rémi pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à Mme VIENOT Véronique - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à M. BLANC Romain – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CALMET Pierre – M. LE PEN Jean-Ronan pouvoir à M. CLAVE Denis

Absents : Mme RASTOUIL Angélique – Mme MONTAGNY Nolwenn

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

8 – AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DU VAR – ANNEE 2021

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux qu'il convient de verser une subvention au Conseil Départemental d'Accès au Droit lequel met en œuvre des consultations juridiques gratuites sur la commune.

La participation financière sollicitée est de 0,50 centimes d'euros par habitant soit 2 989,50 € (pour 5 979 habitants).

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs de bien vouloir verser une participation de 2 989,50 € au profit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var étant précisé que les crédits sont prévus au chapitre 67 compte 6745.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 2 989,50 € ;
- de dire que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Principal 2021 au chapitre 67 compte 6745.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 8 octobre 2021, pour extrait conforme



Le Maire,

Gilles VINCENT